



VERSION DU 20/02/2024 15H00

# **RAPPORT ANNUEL DE GESTION**

de

## **L'OFFICE DE L'EAU RÉUNION**

### **Exercice 2023**

*Conseil d'administration de l'Office de l'eau Réunion du 19 mars 2024*

## SOMMAIRE

1.	MAINTENIR LA DYNAMIQUE DE LA PROGRAMMATION DES ACTIONS ET DES TRAVAUX .....	3
1.1.	UNE PROGRAMMATION 2022-2027 A OPTIMISER. ....	3
1.2.	POURSUIVRE LA CLOTURE DES PROGRAMMES D'INTERVENTION PRECEDENTS. ....	4
2.	FACILITER LA COORDINATION ENTRE LES OPERATEURS .....	5
2.1.	OPTIMISER LES PROGRAMMES D'ACTION FACE AUX DEFIS MAJEURS A RELEVER. ....	6
2.2.	FLUIDIFIER LES ECHANGES ET LE PARANGONNAGE ENTRE LES ACTEURS. ....	9
3.	ASSOCIER TOUTES LES GENERATIONS AUX ENJEUX DE L'EAU .....	12
3.1.	IRRIGUER LES CONSCIENCES AVEC LES PARTENAIRES DE PROXIMITE. ....	12
3.2.	CONFORTER LA COMMUNICATION DIGITALE. ....	13
4.	FINANCER LE DEVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS D'EAU .....	13
4.1.	D'IMPORTANTES ENJEUX A GERER PAR LES OPERATEURS.....	14
4.2.	LA DISTRIBUTION DE L'EAU ET LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT AU PREMIER RANG DES ENGAGEMENTS OPERATIONNELS. ....	15
5.	LA DISPONIBILITE DE LA RESSOURCE EN EAU .....	16
5.1.	ÊTRE VIGILANT CONCERNANT LA QUALITE DES RESSOURCES EN EAU .....	16
5.2.	ANTICIPER L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR LES RESERVES D'EAU. ....	19
6.	MIEUX CONNAITRE LA BIODIVERSITE AQUATIQUE POUR LA PROTEGER .....	21
6.1.	DES EAUX COTIERES EN BON ETAT ECOLOGIQUE MAIS DES EVOLUTIONS A SURVEILLER.....	21
6.2.	L'ETAT BIOLOGIQUE DES COURS D'EAU TARDE A S'AMELIORER. ....	22
7.	L'ORGANISATION AGILE DES ACTIVITES .....	23
7.1.	LA GESTION HUMAINE ET FINANCIERE DES EFFECTIFS. ....	24
7.2.	CONCILIER LE DEVELOPPEMENT DE LA PERSONNE AVEC LES ACTIVITES PROFESSIONNELLES.....	24

## 1. MAINTENIR LA DYNAMIQUE DE LA PROGRAMMATION DES ACTIONS ET DES TRAVAUX

L'exercice 2023 constitue la deuxième année du cycle 2022-2027 du programme pluriannuel d'intervention du bassin Réunion, porté par l'Office de l'eau Réunion.

La dynamique de clôture des opérations des cycles précédents s'est également accentuée : les soldes dégagés augmentent la capacité d'intervention des aides financières du programme d'intervention 2022-2027, qui évolue de 45 millions d'euros à **46,3 millions d'euros**.

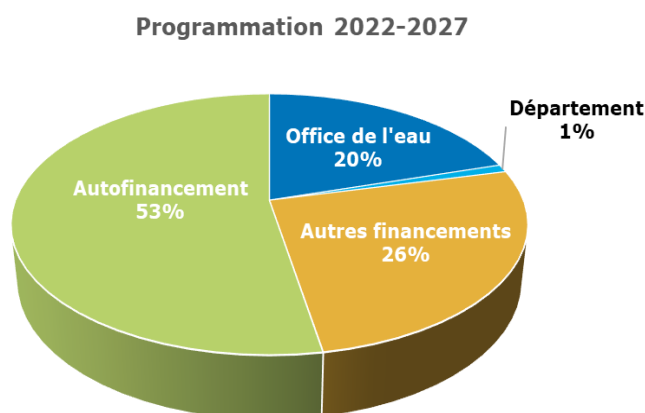
### 1.1. Une programmation 2022-2027 à optimiser.

Au tiers du cycle de gestion du PPI 2022-2027, l'engagement s'élève à 12,51 millions d'euros, soit 27,0 % de l'enveloppe abondée.

Objectifs des aides financières 2022-2027	Enveloppes indicatives	Montant engagé	Taux de programmation	Montant disponible
Caractériser le fonctionnement des écosystèmes aquatiques et littoraux, et en préserver la biodiversité	3,2 M€	0,07 M€	2,2%	<b>33,8 M€</b>
Gérer les ressources en eau et en optimiser la préservation	8,6 M€	0,06 M€	0,6%	
Développer les usages durables de l'eau	20,4 M€	5,82 M€	28,6%	
Traiter les eaux usées et les effluents	14,2 M€	6,57 M€	46,4%	
<b>Total</b>	<b>46,30 M€</b>	<b>12,51 M€</b>	<b>27,0%</b>	

Depuis 2022, la dynamique des aides financières se resserre avec des projets à l'impact financier moins conséquent que les périodes précédentes. 61 opérations sont validées et mobilisent 12,51 millions d'euros d'aide financière.

4,92 millions d'euros, soit 39 % des 12,51 millions d'euros engagés, sont mandatés pour le cycle 2022-2027 au 31 décembre 2023.



La contribution du programme d'intervention du Bassin au financement des études et des travaux est de **20 %**.

Le Département de La Réunion contribue au financement de 18 projets pour 609 728,72 euros.

Le taux moyen d'intervention représente environ 38% des dépenses éligibles et 20% du coût global de projet.

Les ressources financières endogènes représentent près de trois quarts du plan de financement.

Exercice	Projets validés	Coût projets	Dépenses éligibles	Subventions	Coût moyen opération	Subvention moyenne	Effet levier	
							dépenses éligibles	dépenses globales
2021	10	11,24 M€	6,54 M€	1,95 M€	1,12 M€	0,19 M€	29,8%	17,3%
2022	20	27,63 M€	15,81 M€	5,97 M€	1,38 M€	0,30 M€	37,8%	21,6%
2023	31	22,37 M€	11,04 M€	4,59 M€	0,72 M€	0,15 M€	41,6%	20,5%
<b>Total</b>	<b>61</b>	<b>61,25 M€</b>	<b>33,38 M€</b>	<b>12,51 M€</b>	<b>1,00 M€</b>	<b>0,205 M€</b>	<b>37,5%</b>	<b>20,4%</b>

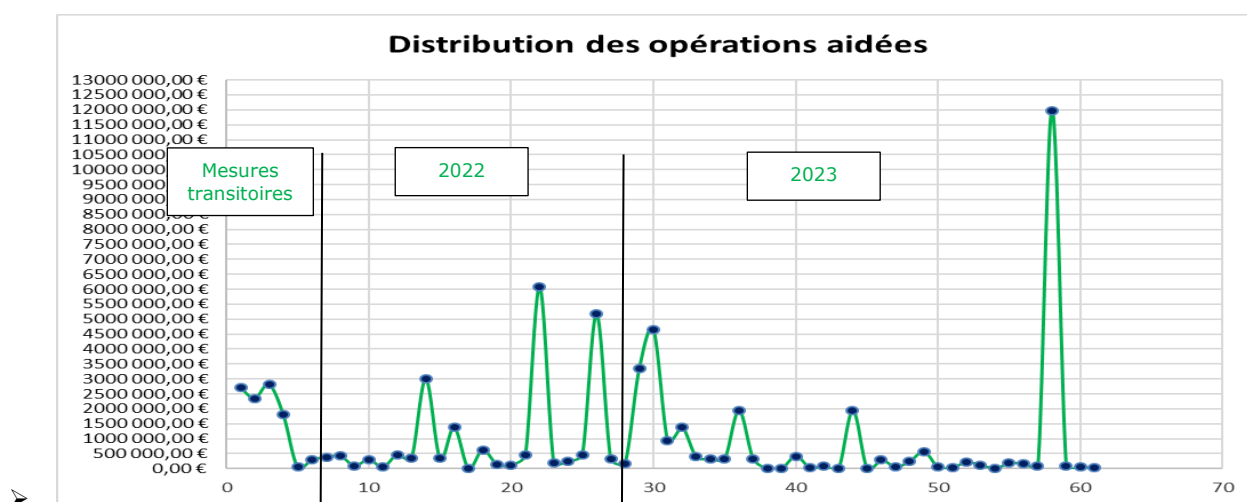
#### Mise en œuvre des aides financières du PPI 2022-2027

Le 9 décembre 2020, le Conseil d'administration valide les dispositions d'une mesure transitoire, anticipant la mobilisation des crédits du cycle de gestions 2022-2027 afin de poursuivre l'appui financier de l'Office de l'eau aux pétitionnaires. 10 opérations sont ainsi validées.

L'intervention financière de l'Office de l'eau Réunion s'échelonne de 1 677,60 € à 2 080 980,00 €.

Entre 2022 et 2023, les dépenses globales des opérations aidées diminuent ; l'effet levier reste stable, à environ 1/5 du coût projet.

Depuis le début du cycle 2022-2027, le coût unitaire moyen des projets est de l'ordre du million d'euros. Cette moyenne est ramenée à 346 000 euros en enlevant de la liste des projets validés l'opération du Territoire de l'Ouest sur la « Modernisation du réseau d'eaux usées sur la RN1A sur la commune de Saint-Leu » qui se chiffre à 12 000 000 M€.

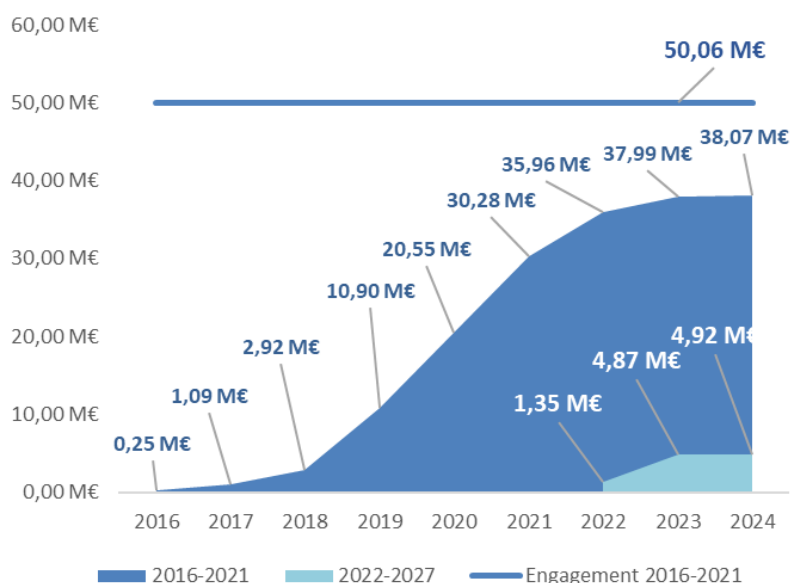


Une révision à mi-parcours du PPI 2022-2027 est lancée en 2024 pour ambition de redynamiser l'action de l'Office de l'eau sur le territoire et accompagner plus efficacement les porteurs de projet.

## 1.2. Poursuivre la clôture des programmes d'intervention précédents.

Entre 2006 et 2021, l'Office de l'eau mobilise 104,41 millions d'euros en faveur de la préservation de la ressource en eau, du traitement des eaux usées, des usages vertueux de l'eau et de la biodiversité aquatique.

Etat d'avancement des mandatements cumulés des cycles 2016-2021 et 2022-2027



Tout au long de l'année 2023, les pétitionnaires sont appelés à la clôture des dossiers validés sur le cycle 2016-2021.

151 opérations des 228 validées sont soldées pour un montant total de 23,8 millions d'euros.

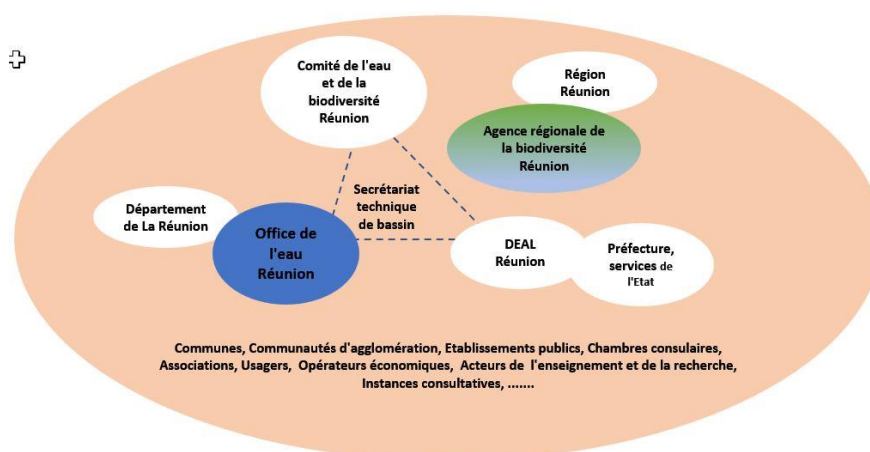
Au 31 décembre 2023, 38 millions d'euros, soit 76 % de l'enveloppe engagée pour le cycle 2016-2021, sont mandatés.

Depuis 2006, les aides financières aux acteurs du territoire stimulent la programmation des actions et des travaux à La Réunion à hauteur de **117 millions d'euros**, dont près de 97 millions d'euros ont été mandatés.

Cycle de gestion	Montant engagé	Montant mandaté
2006-2009	13,55 M€	13,55 M€
2010-2015	40,66 M€	40,66 M€
2016-2021	50,06 M€	38,07 M€
2022-2027	12,52 M€	4,92 M€
<b>TOTAL</b>	<b>116,79 M€</b>	<b>97,20 M€</b>

## 2. FACILITER LA COORDINATION ENTRE LES OPÉRATEURS

**Le secrétariat technique du bassin**, constitué entre la Direction de l'environnement de l'aménagement et du logement et l'Office de l'eau, anime l'appropriation des enjeux globaux de la gestion de l'eau par les instances et les opérateurs, concernant la gouvernance, la formation, le financement, l'analyse prospective, l'état des masses d'eau...



En mai 2023, le lancement de l'Agence régionale de la biodiversité de l'Île de La Réunion est une opportunité nouvelle en faveur des actions et projets dans les domaines des milieux terrestres, aquatiques, marins et côtiers, et à les démultiplier grâce à une meilleure synergie des moyens et des acteurs.

Un cadre de dialogue est établi entre les autorités organisatrices, les financeurs et acteurs institutionnels au sein d'une **Conférence Régionale des Acteurs de l'Eau (CRAE)**, des **Comités de Suivi** par communauté d'agglomération et d'un **Comité des Financeurs**.

Ces différentes instances permettent la réalisation d'infrastructures de traitement, en particulier, la construction d'unité de potabilisation impulsée par le plan Eau Potable de l'ARS et l'amélioration des compétences qui se coordonne par la mise en place de programmes de formation et d'appui individualisé entre l'Office de l'eau Réunion, l'ARS La Réunion et le dispositif idoine financé par l'AFD.

Les maquettes financières sont évaluées à 211 M€ sur la période 2021-2027, avec des programmations à coordonner, notamment autour des projets d'envergure telles que les réhabilitations de l'unité de potabilisation de Bellepierre et la station de traitement des eaux usées de Pierrefonds.

## 2.1. Optimiser les programmes d'action face aux défis majeurs à relever.



Le programme pluriannuel d'intervention du bassin, basé sur les orientations fondamentales du schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE), prend en compte les programmes opérationnels des aménageurs des territoires de La Réunion et leur capacité d'autofinancement.

Le programme pluriannuel d'intervention du bassin porte l'ambition de s'articuler avec les autres cofinancements ; à cette fin, l'Office de l'eau contribue substantiellement à la veille de l'avancement des programmes d'action, au sein du comité des financeurs animé par la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

**60 %** des financements proviennent des usagers de l'eau du bassin, dont **11%** via le programme pluriannuel d'intervention du bassin confié par le Comité de l'eau et de la biodiversité à l'Office de l'eau.

**40 %** de solidarités nationale et européenne renforcent la capacité de programmation des projets dans le domaine de l'eau.

Le programme pluriannuel d'intervention du bassin est financé essentiellement par **les redevances d'usage de l'eau** recouvrées par l'Office de l'eau Réunion ; les redevances permettent, ainsi, à l'Office d'assurer ses missions dont l'objectif majeur est la gestion durable et solidaire de la ressource en eau.

L'ensemble des redevances appliquées dans le bassin, rattachées à l'exercice 2022 et perçues en 2022-2023, produit **11 311 061,42 euros**.

Redevance	Recettes	
Elevage	7 056,91 €	0,06%
Protection des milieux aquatiques	10 378,20 €	0,09%
Modernisation des réseaux de collecte des eaux usées d'origine non domestique	55 621,80 €	0,49%
Pollution de l'eau d'origine non domestique	326 223,49 €	2,88%
Pollutions diffuses	409 379,38 €	3,62%
Modernisation des réseaux de collecte des eaux usées d'origine domestique	1 378 842,39 €	12,19%
Prélèvement sur la ressource en eau pour tout usage	1 416 674,07 €	12,52%
Pollution de l'eau d'origine domestique	7 706 885,18 €	68,14%
<b>Total</b>	<b>11 311 061,42 €</b>	<b>100,00%</b>

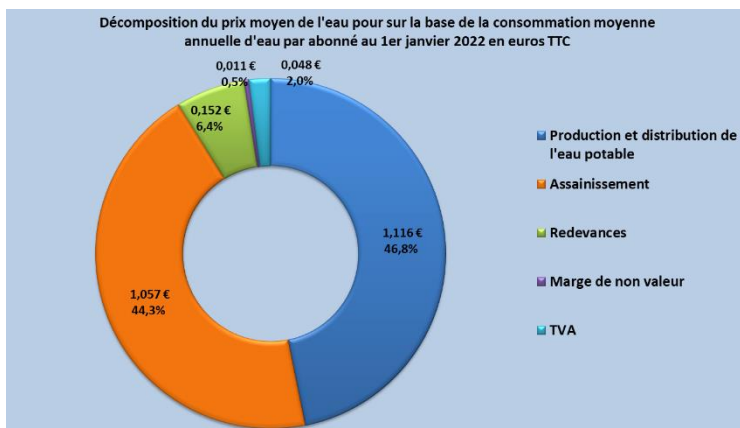
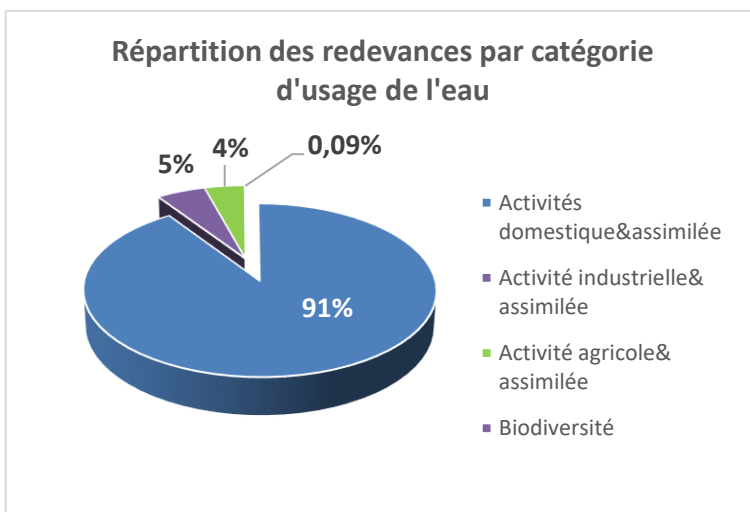
La redevance pour pollution de l'eau d'origine domestique constitue les deux tiers des recettes, dont sont déduits 370.000 euros de frais de recouvrement servis aux exploitants de service d'eau.

Les usagers de l'eau financent les projets dans le domaine de l'eau, très substantiellement, au travers de la facture des services publics de l'eau et de l'assainissement collectif.

Sur les 11,3 millions d'euros de redevances rattachées à l'exercice 2022 et perçues par l'Office de l'eau en 2022-2023, 10,2 millions d'euros proviennent ainsi directement de la facture d'eau des abonnés des services publics d'eau et d'assainissement.

La part des redevances mutualisées par l'Office de l'eau dans le prix moyen de l'eau est de **6,4 %**.

Elle représente entre 4,8 % (commune de Saint-Benoît) et 9,3 % (commune de Sainte-Rose) du prix de l'eau.



Un ménage consommant 120 m<sup>3</sup> d'eau par an et raccordé au réseau d'assainissement collectif dépense en moyenne **19 euros par an** pour le paiement des redevances d'usage de l'eau.

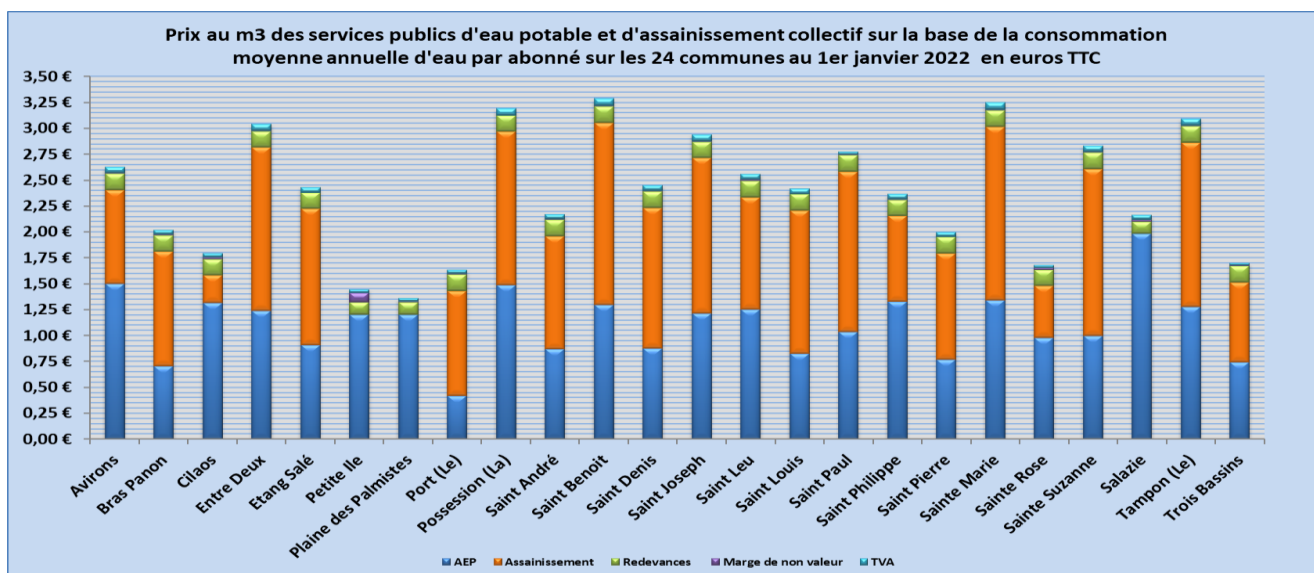
Un ménage consommant 120 m<sup>3</sup> d'eau par an et vivant en zone d'assainissement non collectif dépense, pour sa part, en moyenne **14 euros par an** pour le paiement des redevances d'usage de l'eau.

Sur la base d'une consommation moyenne annuelle de 182 mètres cubes l'eau par abonné, la facture d'un abonné à l'eau potable raccordé au réseau d'assainissement collectif à la Réunion s'établit à **437 € TTC par an dont 28 euros** pour le paiement des redevances d'usage de l'eau.

L'abonné en zone d'assainissement non collectif dépense lui en moyenne **228 € pour la fourniture d'eau potable dont 21 euros pour le paiement des redevances d'usage de l'eau.**

Au 1 <sup>er</sup> janvier	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Prix moyen du service de l'eau /m3	2,01 €	2,21 €	2,22 €	2,15 €	2,27 €	2,31 €	2,36 €	2,39 €	2.38 €
Part des redevances /m3	0,09 €	0,1575 €	0,1575 €	0,1575 €	0,1575 €	0,1575 €	0,1575 €	0,1575 €	0,1575 €
Poids des redevances	4,4%	6,9%	6,9%	7,1%	6,7%	6,6%	6,5%	6,4%	6,4 %

#### Impact des redevances sur le prix de l'eau

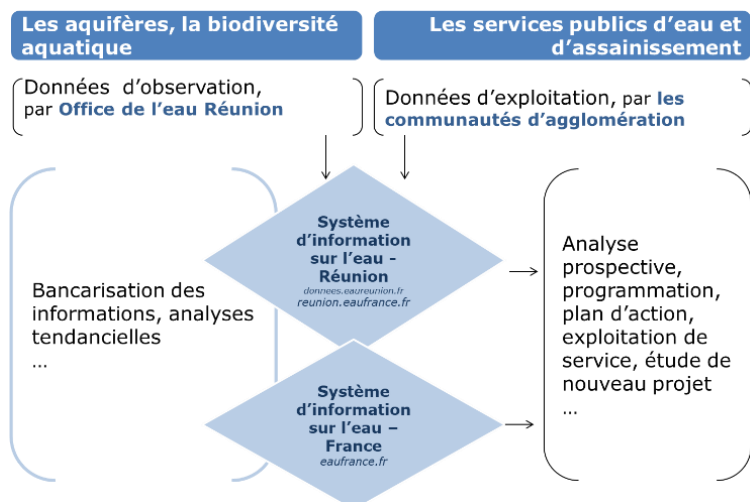


#### FOCUS : La tarification des services publics de l'eau

- Tarif moyen des services publics d'eau et d'assainissement collectif : 2,38 € TTC/m3
- Tarif moyen du service public d'eau potable : 1,27 € TTC/m3
- Tarif moyen du service public d'assainissement collectif : 1,27 € TTC/m3
- Les tarifs globaux varient de 1,38 € TTC/m3, commune de la Plaine des Palmistes, à 3,29 € TTC/m3, commune de Saint-Benoît
- Le tarif de l'eau potable varie de 0,55 € TTC/m3, commune du Port, à 2,16 € TTC/m3, commune de Salazie
- Le tarif de l'assainissement collectif varie de 0,31 € TTC/m3, commune de Cilaos, à 1,83 € TTC/m3 commune de Saint-Benoît



## 2.2. Fluidifier les échanges et le parangonnage entre les acteurs.



L'Office de l'eau Réunion fonde l'animation des échanges entre les acteurs de l'eau selon trois modalités : la disponibilité permanente des données et des informations sur internet, les réseaux d'acteurs, les rencontres et les webinaires.

La formation et les savoir-faire sont partagés, le collaboratif facilite la mise en œuvre des actions.

Le système d'information sur l'eau de La Réunion [reunion.eaufrance.fr](https://reunion.eaufrance.fr) est animé par l'Office de l'eau Réunion ; il inter-opère avec le système d'information sur l'eau français [eaufrance.fr](https://eaufrance.fr).

L'Office de l'eau y met à disposition les données sur la ressource en eau et les milieux aquatiques, produits grâce aux réseaux d'observation qu'il déploie sur l'ensemble du territoire. Il héberge également les indicateurs techniques ou socioéconomiques des usages de l'eau.

En 2023, l'Office de l'eau met en libre téléchargement, <https://donnees.eaureunion.fr/odata>, environ 75 millions de données sur l'eau et la biodiversité aquatique dont 5 millions sont géolocalisées au travers de l'interface SIG.

**Les Chroniques de l'eau Réunion** publiées par l'Office de l'eau analysent périodiquement les données scientifiques, techniques et socio-économiques produites concernant la gestion de l'eau à La Réunion ; en 2023, 6 Chroniques sont éditées :

- [Chroniques de l'eau n° 135 - 4 août 2023](#) : « Des eaux côtières en bon état écologique, mais des évolutions à surveiller » ;
- [Chroniques de l'eau n° 134 - 24 juillet 2023](#) : « Une saison des pluies peu favorable à la reconstitution des réserves en eau » ;
- [Chroniques de l'eau n° 133 - 19 juillet 2023](#) : « Les services publics d'eau dans un contexte de transition » ;
- [Chroniques de l'eau n° 132 - 4 juillet 2023](#) : « Le rôle essentiel des services publics d'assainissement dans la maîtrise des pollutions domestiques » ;
- [Chroniques de l'eau n° 131 - 7 avril 2023](#) : « Une biodiversité fragile en rivière » ;
- [Chroniques de l'eau n° 130 - 3 mars 2023](#) : « Des ressources en eau marquées par le tarissement ».

La dynamique territoriale s'appuie sur des réseaux métiers (i) pour consolider la culture collective en termes de pratiques et de relation à l'utilisateur, (ii) pour développer la compétence des services publics via des formations et des échanges d'expérience.

Ces réseaux métiers sont déclinés par thématique : eau potable, assainissement collectif, assainissement non collectif et eaux pluviales. Ils regroupent les agents des autorités organisatrices, des opérateurs, ainsi que les services de l'Etat, et se réunissent régulièrement pour approfondir et partager les enjeux identifiés pour les services d'eau et d'assainissement.

La professionnalisation des agents et des services se poursuit :

i. Au regard du développement des infrastructures de traitement, le suivi adapté des installations est un enjeu majeur pour les services publics d'eau. Dans la continuité de la formation réalisée en 2022, cette journée technique a permis d'approfondir les connaissances de 14 techniciens sur les performances des stations de potabilisation, à partir d'outils spécifiques ;

ii. suite à l'ordonnance n°2022-1611 de décembre 2022, l'Agence Régionale de Santé La Réunion et l'Office de l'eau abordent les modalités pour l'accès inconditionnel à l'eau potable et la mise en œuvre des plans de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) avec les opérateurs, autorités organisatrices et acteurs de l'eau, soit près de 70 participants.



**Surveillance de la qualité de l'eau et diagnostics territoriaux pour l'accès à l'eau pour tous, le 12 octobre 2023**

iii. à l'occasion de la Journée Européenne du Patrimoine, l'Office de l'Eau a présenté au public le patrimoine naturel et bâti de l'eau potable ainsi que les aspects culturels liés aux usages de l'eau lors d'une table ronde « *Mèt la main ansamb pour not patrimoine eau* » sur le site de l'unité de traitement de Pichette de La Possession.



**Equipe des organisateurs et intervenants, le 16 septembre 2023 sur le site de Pichette**

iv. 25 agents des autorités organisatrices de l'assainissement et opérateurs ont travaillé sur l'autosurveillance des réseaux d'assainissement : rappel du cadre réglementaire, panorama des dispositifs existants, leur intérêt et les points de vigilances, partage de retours d'expérience.

- v. les sujets de l'approche écosystémique et la gestion intégrée de l'eau réunissent 15 agents autour des dispositifs et outils pour préserver la ressource en eau et les milieux aquatiques.

Ces notions ont été illustrées par une présentation des enjeux de gestion de la Réserve Naturelle de l'Étang de Saint-Paul.



**Halte au Moulin à eau du Tour des Roches à proximité de l'Étang Saint Paul, le 27 juin 2023**

- vi. en novembre 2023, les Assises de l'assainissement non collectif de l'Océan Indien marquent un temps fort de partage de connaissances et d'expériences entre décideurs et professionnels de l'eau de La Réunion et de Mayotte.

Pendant 2 jours, les participants et intervenants ont échangé sur la connaissance des installations, les solutions cohérentes en contexte ultramarin, en alliant réglementation, pragmatisme et innovation, la professionnalisation des techniciens, ...



**1<sup>ère</sup> édition des Assises de l'assainissement non collectif de l'Océan Indien, les 8 et 9 novembre 2023 à Saint-Denis**

- vii. Dans le cadre **du Plan Eau DOM**, une conférence à destination des élus délégués à l'eau des autorités organisatrices des services publics d'eau et des élus référents du Département et de La Région a permis de :

- partager les enjeux de la gestion de l'eau à l'échelle du territoire, les avancées et les projets mis en œuvre pour répondre à ces enjeux ;
- éclairer sur les pistes pour une gestion plus efficace de l'eau, dans un objectif de préservation de la ressource en eau.



**Conférence à destination des élus délégués à l'eau, le 10 octobre 2023**

## FOCUS : Les Rencontres de l'eau 2023

En écho à la journée mondiale de l'eau 2023, l'Office de l'eau et le Département de La Réunion ont mobilisé près de 130 participants, élus, experts et représentations citoyennes sur le changement climatique dans le contexte Océan indien.

Entre le 22 et 24 mars 2023, des visites de terrain et des tables rondes ont ainsi permis de :

- mesurer le développement des infrastructures structurants dans la gestion de l'eau ainsi l'effort de sensibilisation des jeunes contribuant à la préservation d'un écosystème aquatique remarquable tel que l'Étang de Saint-Paul. ;
- de partager les réalités et les visions du développement territorial selon les prismes du changement climatique, de la coopération, de la gouvernance, de la connaissance et de l'implication des citoyens.

## 3. ASSOCIER TOUTES LES GÉNÉRATIONS AUX ENJEUX DE L'EAU

### 3.1. Irriguer les consciences avec les partenaires de proximité.

L'Office de l'eau Réunion poursuit son engagement auprès des acteurs locaux en faveur de la sensibilisation des publics sur les enjeux de préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques : les Réserves nationales porteuses d'Aires Marines et terrestres éducatives, le Plan-climat-air-énergie territorial de la Cinor, la Fédération départementale de pêche et de protection du milieu aquatique de La Réunion.

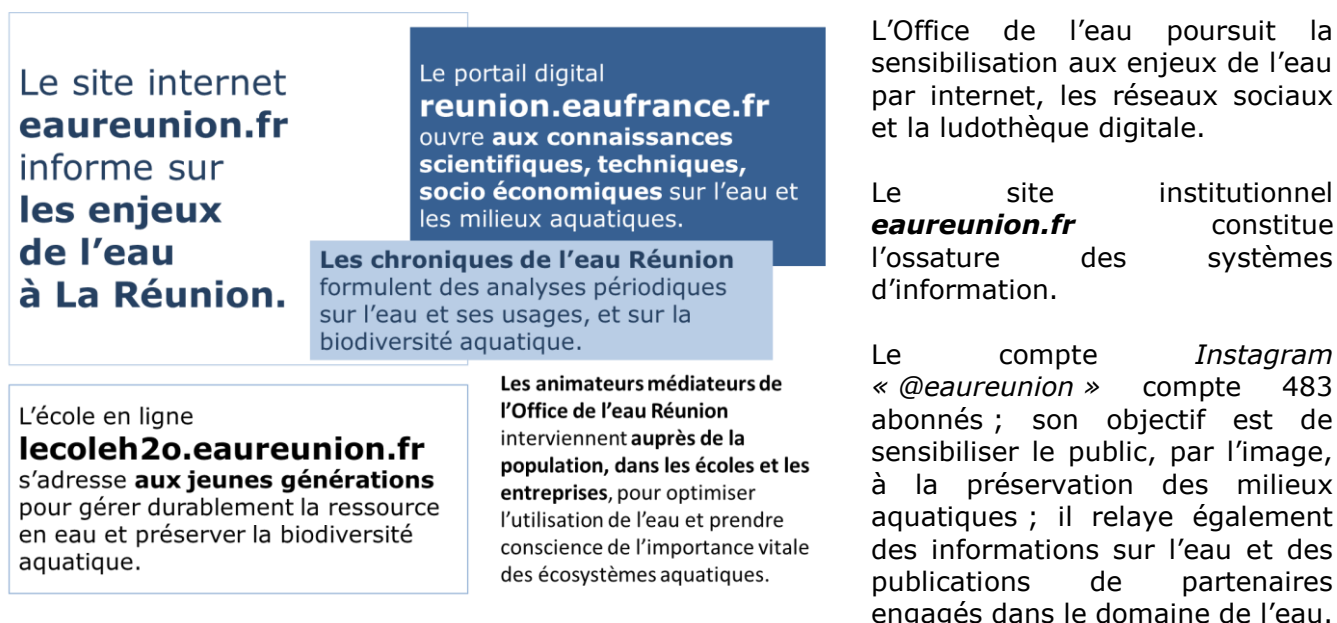
Le soutien au tissu associatif est visé, notamment par une approche socio-culturelle de l'eau, telle que le spectacle « Aquaville » porté par l'Association Soleil Lé Là et mettant en scène des jeunes issus de quartiers prioritaires de l'île pour sensibiliser à la biodiversité aquatique et aux valeurs écologiques. Plus de 800 spectateurs ont salué la qualité du travail réalisé au cours de deux représentations.

Notre contribution au film documentaire « Au fil de l'eau sur les rivières de l'île » pointe le renforcement du lien patrimonial entre les habitants de l'île et la richesse de notre milieu naturel insulaire, ainsi que la préservation du patrimoine culturel et naturel des milieux aquatiques réunionnais par une meilleure compréhension de leur fonctionnement et la rencontre avec des experts locaux.

Les outils pédagogiques sont complétés avec un nouveau jeu sur le réseau hydrographique réunionnais et un support renouvelé relatif aux « usages de l'eau » permettant d'intervenir sur l'ensemble des sujets touchant à l'eau dans le contexte spécifique de La Réunion.

L'effort est mis sur la **consolidation du réseau d'acteurs de proximité** et l'ouverture vers de nouveaux partenariats **d'éducation populaire** afin d'affermir l'action de l'Office de l'eau au plus près du citoyen.

## 3.2. Conforter la communication digitale.



Les 302 abonnés du compte X « @eaureunion » sont principalement des professionnels dans le domaine de l'eau et des milieux aquatiques ; ils sont informés de la publication des *Chroniques de l'eau* et des rapports, ou des décisions et des informations contribuant à la réalisation d'actions et de travaux en lien avec l'eau.

La page Facebook « Eau de La Réunion » est suivie par 2 540 abonnés. Ce compte permet de créer du lien et d'échanger avec la communauté. Il permet également de donner de la visibilité aux actions menées par l'Office : mise en valeur des campagnes réalisées par les agents. On y relaie les actualités du secteur de l'eau, des publications diverses : métiers – interventions terrain – chiffres... et des événements à ne pas manquer de notre part ou ceux de nos partenaires. Les valorisations sont variées : contenu – photo – vidéo – story – réel...

L'utilisation du compte « L'Office de l'eau Réunion » sur LinkedIn démarre en septembre 2023 et compte 115 abonnés. La plateforme sociale à visée professionnelle permet de créer un réseau d'acteurs œuvrant pour l'environnement. Elle permet d'exprimer l'expertise, les compétences et les valeurs des métiers de l'établissement. Les relais d'appels à candidature, et d'événements du territoire y sont également faits.

## 4. FINANCER LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES PUBLICS D'EAU

Le programme pluriannuel d'intervention du bassin se coordonne en tant que de besoin avec *le plan d'action pour l'eau dans les départements et régions d'outre-mer et à Saint-Martin* (plan eau DOM) ; le cadre d'intervention des aides financières conforte les dispositions mises en œuvre pour s'adapter à l'impact du changement climatique sur la gestion de l'eau, pour diagnostiquer l'état des infrastructures et, par conséquent, pour améliorer la programmation des actions et des travaux, et les performances.

La tarification des services publics d'eau est un enjeu primordial, car elle constitue **91 %** des recettes des redevances d'usage de l'eau, lesquelles financent la quasi-totalité du programme pluriannuel d'intervention du bassin.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020, les services publics de l'eau potable, du traitement des eaux usées et de la gestion des milieux aquatiques se structurent, en particulier sur les sujets de planification (schémas directeurs, plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux, ...) et de gestion des infrastructures (potabilisation, renouvellement des réseaux, ...).

#### 4.1. D'importants enjeux à gérer par les opérateurs.

Près de **150 millions de mètres** d'eau sont prélevés dans les rivières et les aquifères pour alimenter quelques **405.000 abonnés** via des infrastructures composées de **6.950 kilomètres de canalisation** et **412 réservoirs** pour une capacité de **stockage** de l'ordre de **de 422 000 m<sup>3</sup>**.

Entre 2013 et 2021, le volume annuel prélevé par abonné est passé de 404 mètres-cube à **375 mètres-cube**.

Les niveaux de performance varient selon les territoires ; le rendement moyen des réseaux de distribution de l'eau potable est de l'ordre de **63%** sur l'île, s'échelonnant entre 30% et plus de 80% selon les territoires communaux. 8 communes affichent un rendement supérieur ou égal à 65%.

En moyenne, en 2021, la conformité de l'eau au robinet des usagers était de 95% sur les paramètres microbiologiques et de 97% sur les paramètres physico-chimiques.

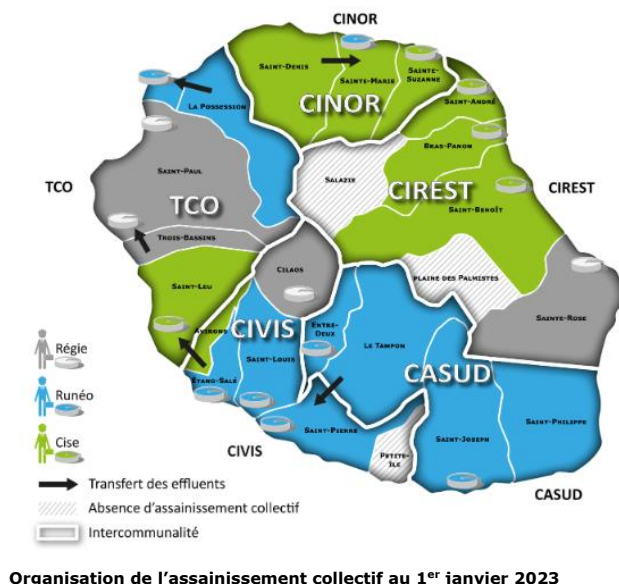


Les unités de potabilisation de l'eau à La Réunion

La maîtrise de la qualité de l'eau est un axe majeur. **34 unités de potabilisation** sont en fonctionnement ou en cours de mise en route pour assurer le traitement de l'eau sur l'île.

Une quinzaine d'unités de potabilisation supplémentaires est en cours de mise en service, en travaux ou en études.

Les perspectives de mise en service des unités de potabilisation permettront à 95% de la population réunionnaise de disposer d'une eau de qualité maîtrisée en tout temps.



Les eaux usées de plus de **225.000 abonnés** sont traitées sur **les 16 stations d'épuration** de l'île, qui rejettent près de **30 millions de mètres cube d'effluent traité** sur l'année, principalement dans les eaux littorales.

La part de la population raccordée à l'assainissement collectif augmente ; la collecte des eaux usées se fait via **1.770 kilomètres de canalisation**, linéaire en augmentation de 18% depuis 2013.

L'assainissement non collectif reste un enjeu puisque 44% des foyers disposent d'un système de traitement en assainissement non collectif, soit l'équivalent de plus de **177.000 dispositifs** répartis sur le territoire.

L'évaluation des systèmes de traitement des eaux usées se poursuit sur 13 stations d'épuration, représentant près de 380.000 équivalents-habitants cumulés, au titre de l'assistance technique de l'Office vers les collectivités volontaires (4 EPCI sur 5).

En 2023, 26 rapports d'expertise aident à la décision en vue d'optimiser le fonctionnement des ouvrages : les dispositifs et les données d'autosurveillance sont examinés et sont transmis aux autorités organisatrices, aux exploitants et aux services de la Direction de l'environnement, de l'aménagement et du logement.

Ces dernières années, l'autosurveillance des stations d'épuration s'est consolidée ; les pistes de développement portent sur l'amélioration des contrôles réalisés sur les dispositifs d'autosurveillance et des points de déversement dans le milieu naturel.

L'expertise de plus de 60.000 données depuis 2017 a permis d'améliorer la qualité et la fiabilité de l'autosurveillance, tant en ce qui concerne l'acquisition et la transmission des données que la fiabilité et le contrôle des dispositifs.

## 4.2. La distribution de l'eau et les réseaux d'assainissement au premier rang des engagements opérationnels.

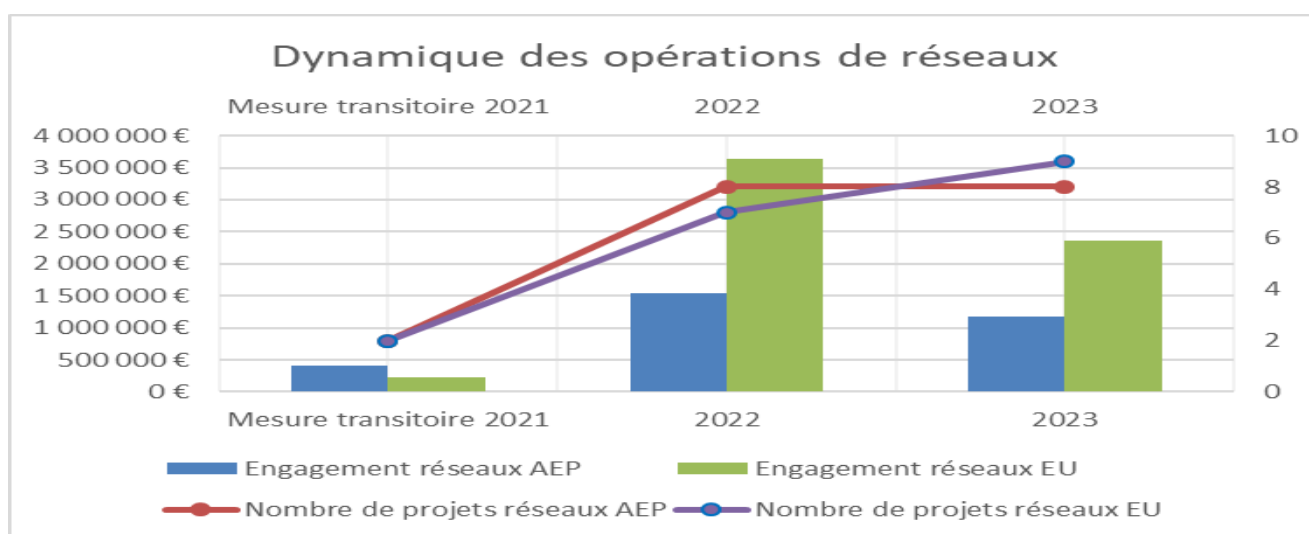
Depuis 2022, les aides financières du programme pluriannuel d'intervention du bassin sont attribuées essentiellement aux services publics d'eau et d'assainissement.

Pétitionnaire	Nombre de projets	Engagement	Dépenses globales
CASUD	3	3 056 165,25 €	9 536 686,62 €
CINOR	15	2 618 318,14 €	19 929 372,90 €
La Créole	15	2 144 795,45 €	8 114 221,99 €
TCO	2	1 864 500,00 €	13 779 811,73 €
CIVIS	17	1 664 326,63 €	5 411 732,67 €
CIRÉST	6	1 050 917,67 €	3 928 582,80 €
Fédération de pêche	1	70 000,00 €	327 602,00 €
Mairie des Avirons	1	42 311,40 €	192 174,52 €
SARL FARM 4 YOU	1	12 862,47 €	28 583,27 €

Les subventions sont destinées principalement à la maîtrise des pollutions et à la sécurisation de l'alimentation en eau.

Enjeux	Nombre projets	Engagement	Dépenses éligibles	Dépenses globales	Effet de levier-Dépenses éligibles	Effet de levier-Dépenses globales
Réseaux EU	18	6 243 679,79 €	14 829 450,70 €	31 418 151,81 €	42%	20%
Réseaux AEP	18	3 114 901,82 €	9 694 786,53 €	16 390 457,98 €	32%	19%
Production AEP	3	1 977 973,13 €	5 209 478,00 €	5 765 871,65 €	38%	34%
Stockage eau	2	600 000,00 €	2 000 000,00 €	5 519 525,00 €	30%	11%
Planification	9	268 348,10 €	757 923,00 €	1 133 698,00 €	38%	27%
Assainissement non collectif	1	120 497,00 €	281 660,00 €	282 729,20 €	35%	21%
Biodiversité	3	70 000,00 €	200 000,00 €	327 602,00 €	41%	41%
Ressource en eau	2	55 173,87 €	220 757,79 €	220 757,79 €	25%	25%
Potabilisation	3	44 126,92 €	130 982,32 €	130 982,32 €	34%	34%
Épuration des eaux	1	24 784,38 €	49 568,75 €	49 568,75 €	50%	50%
Modernisation des services publics d'eau	1	4 712,00 €	9 424,00 €	9 424,00 €	50%	50%

Les réseaux AEP et EU constituent les principales opérations aidées avec 9,35 millions d'euros soit près de 75% des engagements et représentent 78% des dépenses globales soit 48 millions d'euros.



**35,6 kilomètres de réseau d'eaux usées et 36,3 kilomètres de réseau de distribution d'eau domestique** sont créés ou rénovés.

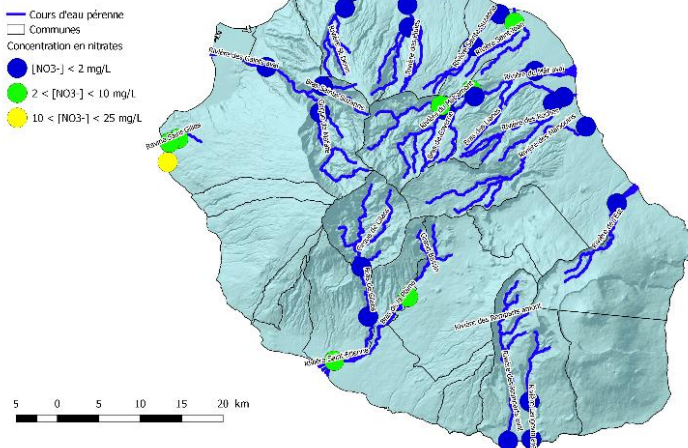
## 5. LA DISPONIBILITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU

### 5.1. Être vigilant concernant la qualité des ressources en eau

L'observation de la qualité de la ressource en eau brute continentale s'appuie sur 67 sites de mesure, 43 sur les nappes souterraines et 24 pour les cours d'eau.



### Moyennes annuelles des concentrations en nitrates dans les cours d'eau en 2022



Les concentrations moyennes annuelles en **nitrates** et en **orthophosphates** indiquent une qualité satisfaisante des rivières.

La station à l'embouchure de la Ravine de l'Ermitage indique cependant une situation moyenne ; les concentrations en nitrates sont supérieures à 10 mg/L, notamment en raison du rejet des eaux usées traitées issues de la station d'épuration.

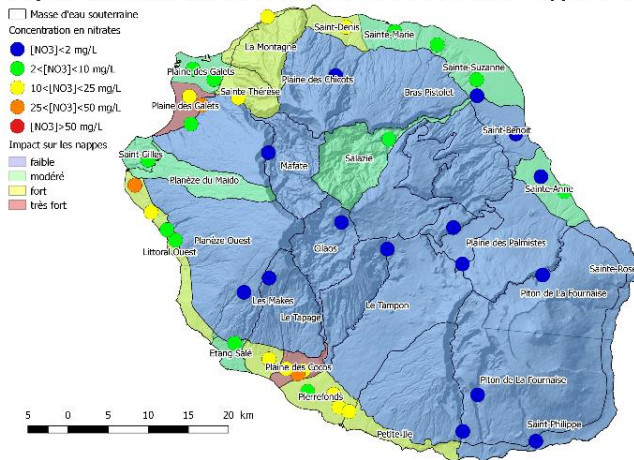
En ce qui concerne les eaux souterraines, l'état s'améliore vis-à-vis des nitrates.

Les concentrations sont souvent inférieures à 2 mg/L dans les nappes d'altitude.

Sur le littoral, 2 stations présentent des teneurs élevées :

- les concentrations en nitrates oscillent autour du seuil de potabilité depuis 2020 (50 mg/l) sur le « Forage PIB6 les Cocos » à Saint-Louis ;
- après une hausse en 2022, les concentrations sont désormais inférieures à 30 mg/l sur le forage F5 Ter Plaine Saint-Paul.

### Moyennes annuelles des concentrations en nitrates dans les nappes en 2022

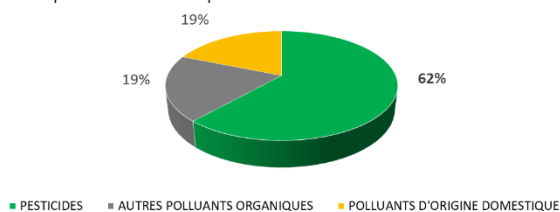


Le sujet des micropolluants, dont les phytosanitaires, reste d'actualité.

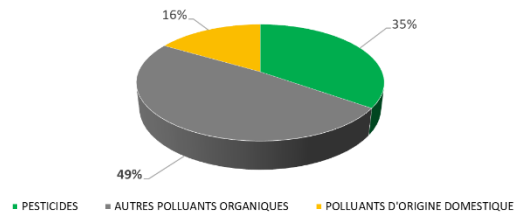
En rivière, 4 stations présentent plus de 20 quantifications de pesticides en 2022 ; elles concernent la Rivière Saint-Jean, la Rivière Sainte-Suzanne et le Bras Panon.

Dans les nappes, 8 stations affichent plus de 10 quantifications en phytosanitaires en 2022 ; les stations les plus touchées sont le Forage Terre Rouge à Saint-André, le Forage F5 La Salette à Saint-Pierre et la Source Toinette à Sainte-Anne.

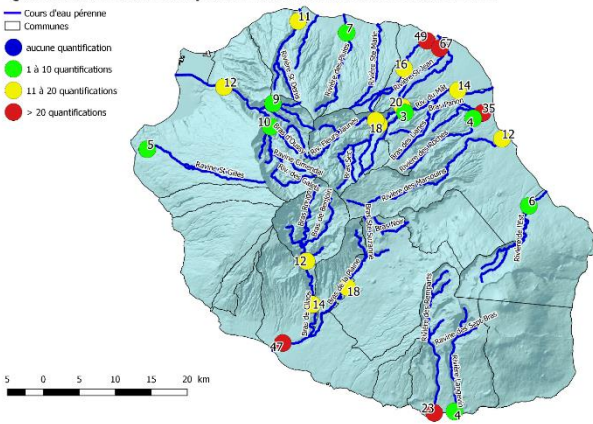
Répartition des micropolluants observés dans les cours d'eau



Répartition des micropolluants observés dans les nappes



### Quantifications de micropolluants dans les cours d'eau en 2022

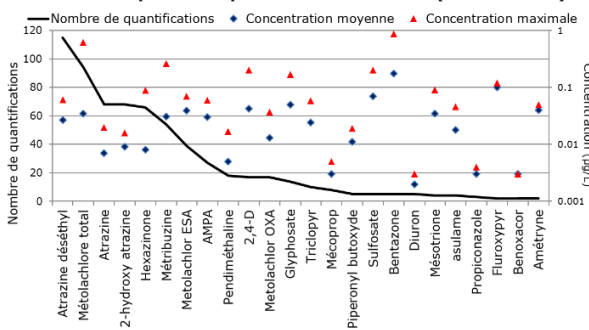


Les rivières les plus concernées par la présence de phytosanitaires sont Saint-Jean, Sainte-Suzanne, Saint Etienne, Bras Panon et Rempart avec respectivement 67, 49, 47, 35 et 23 quantifications en 2022.

L'atrazine desethyl reste la substance la plus souvent quantifiée ; les concentrations sont faibles et traduisent un lessivage progressif depuis 2003, arrêt de l'utilisation de la molécule.

D'autres substances se retrouvent à des concentrations plus importantes, avec des pics dépassant parfois les 0,1 µg/L : mécoprop, glyphosate, métolachlore, métribuzine, bentazone, sulfosate, glyphosate, 2.4D.

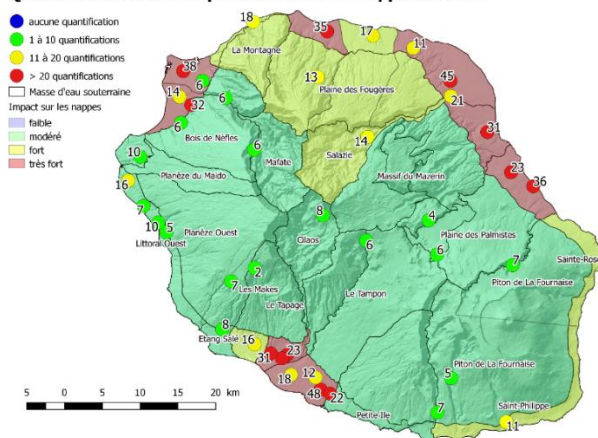
### Pesticides quantifiés pendant l'étude TPOL (2019 à 2021)



Le suivi hebdomadaire des phytosanitaires sur la Rivière Saint-Jean montre une présence persistante des molécules « historiques » (atrazine et métabolites) et des pics de pesticides synchrones aux périodes de traitement des cultures environnantes.

Ce suivi confirme qu'une grande partie de cette pollution transite pendant les événements pluvieux intenses et les crues.

### Quantifications de micropolluants dans les nappes en 2022



En 2022, le nombre de quantifications dans les masses d'eau souterraine est supérieure à 20 dans les secteurs littoraux de Saint-Denis (35), Saint-André (45), Saint-Benoit (23 à 36), Saint-Pierre (48), Saint-Louis (31), Saint-Paul (32) et Le Port (38).

Les systèmes d'altitude sont plus préservés avec un nombre de quantification souvent inférieur à 10.

La surveillance met en évidence **des polluants émergents** dans les cours d'eau et les nappes tels que des médicaments (carbamazépine, Ibuprofène, paracétamol...), des perchlorates et de la caféine.

Le SDAGE Réunion 2022-2027 vise en particulier la préservation des aires d'alimentation de captage vis à vis des nitrates et des pesticides.

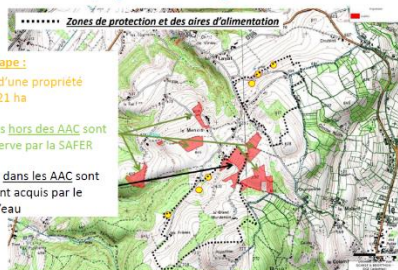
### RETEX 1) AAC en contexte polyculture-élevage

#### Première étape :

Acquisition d'une propriété agricole de 21 ha

- 16 ha situés hors des AAC sont mis en réserve par la SAFER

- 5 ha situés dans les AAC sont directement acquis par le syndicat d'eau



Dans la continuité de la série des webinaires de 2022, les échanges se poursuivent avec les acteurs du Bassin sur la stratégie de maîtrise du foncier et des usages dans le but de dynamiser les actions de préservation de la ressource en eau vis-à-vis des pollutions diffuses d'origine agricole. Le retour d'expérience de Montpellier Méditerranée Métropole a permis notamment de cerner les actions entreprises sur ce thème.

12 captages prioritaires sont définis sur le territoire ; 6 sont actuellement utilisés pour l'alimentation en eau potable. Dans le but de faciliter les actions à entreprendre pour améliorer la qualité des eaux et d'apporter des outils aux différents acteurs du territoire, une étude est lancée pour caractériser la transition agroécologique sur ces six captages prioritaires.

Cette étude s'attachera à un état des lieux des pratiques agricoles, de l'hydrogéologie et du contexte socioprofessionnel des aires d'alimentation de captage ; elle vise une évolution des itinéraires cultureux par une réduction des intrants, l'émergence de filières économes en intrants. Un plan d'actions est attendu pour chacune des aires d'alimentation de captage étudiées.

## 5.2. Anticiper l'impact du changement climatique sur les réserves d'eau.

Les 13 rivières pérennes de l'île représentent 1 000 kilomètres carrés de bassin versant ; ils drainent en moyenne 1,1 milliard de mètres cube d'eau chaque année. L'hydrologie annuelle est estimée déficitaire lorsque le ruissellement est inférieur à 950 millions de mètres cube et excédentaire en cas de ruissellement supérieur à 1,25 milliard de mètres cube.

#### TCO

VOLUME RUISSÉLÉ : 47 Mm3 (4%)  
VOLUME INFILTRÉ : 120 Mm3 (4%)  
PRÉLÈVEMENTS 2021 : 59 Mm3 (27%)

#### CINOR

VOLUME RUISSÉLÉ : 84 Mm3 (8%)  
VOLUME INFILTRÉ : 300 Mm3 (9%)  
PRÉLÈVEMENTS 2021 : 32 Mm3 (15%)

#### CIREST

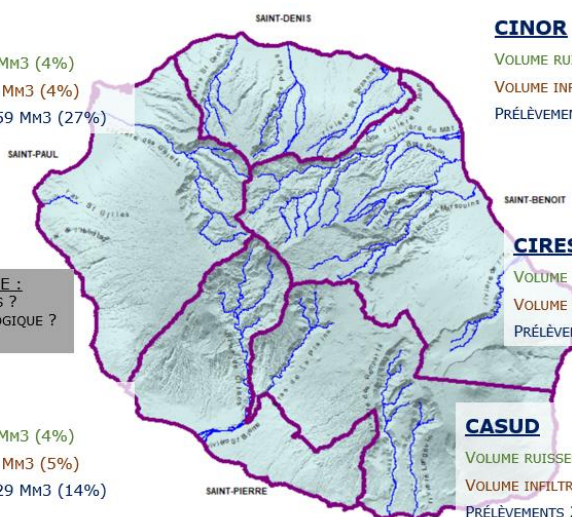
VOLUME RUISSÉLÉ : 840 Mm3 (76%)  
VOLUME INFILTRÉ : 1 800 Mm3 (52%)  
PRÉLÈVEMENTS 2021 : 24 Mm3 (11%)

#### CIVIS

VOLUME RUISSÉLÉ : 42 Mm3 (4%)  
VOLUME INFILTRÉ : 160 Mm3 (5%)  
PRÉLÈVEMENTS 2021 : 29 Mm3 (14%)

#### CASUD

VOLUME RUISSÉLÉ : 88 Mm3 (8%)  
VOLUME INFILTRÉ : 1 000 Mm3 (30%)  
PRÉLÈVEMENTS 2021 : 73 Mm3 (33%)



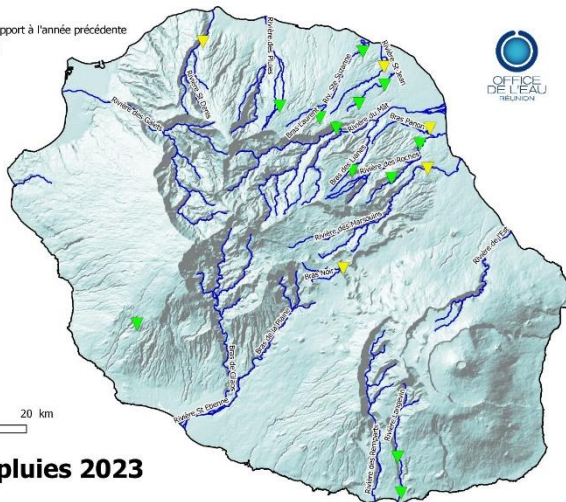
L'analyse de la répartition des ressources en eau sur le territoire révèle des quantités d'eau très différentes selon les secteurs avec des prélèvements plus importants là où la ressource est la moins abondante.

En 2021, les territoires de l'Ouest et du Sud représentent 74% des prélèvements d'eau pour 55% des ressources en eau disponibles.

### Les cours d'eau

Etat quantitatif et variation par rapport à l'année précédente

- ▲ très excédentaire en hausse
- ◆ très excédentaire et stable
- ▼ très excédentaire en baisse
- ▲ excédentaire en hausse
- ◆ excédentaire et stable
- ▼ excédentaire en baisse
- ▲ normal en hausse
- ◆ normal et stable
- ▼ normal en baisse
- ▲ déficitaire en hausse
- ◆ déficitaire et stable
- ▼ déficitaire en baisse
- ▲ très déficitaire en hausse
- ◆ très déficitaire et stable
- ▼ très déficitaire en baisse



### Saison des pluies 2023

La saison des pluies 2023, période de décembre 2022 à avril 2023, affiche une pluviométrie déficitaire de -29 % selon Météo-France Réunion.

Cette situation est contraignante pour la recharge de la ressource en eau.

En effet, les débits médians sont à la baisse sur l'ensemble du département.

La situation est déficitaire sur 5 cours d'eau : la Rivière Saint-Denis, la Rivière des Marsouins, le Petit Bras Saint-Jean, le Bras Panon et le Bras Noir à la Plaine des Palmistes.

Des valeurs proches des minima de saison sont mêmes observées au Petit Bras Saint-Jean et au Bras Noir.

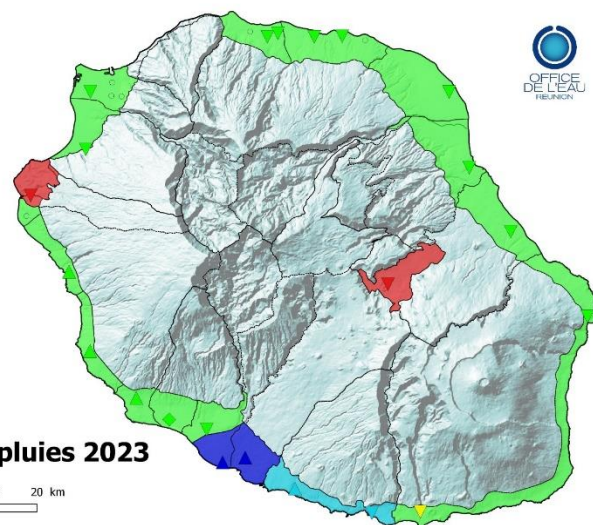
En ce qui concerne la ressource en eau souterraine, les niveaux des nappes sont en baisse sur 14 des 23 stations suivies.

Malgré la baisse des niveaux piézométriques, l'état des nappes reste conforme à la normale dans le Nord, l'Est et une grande partie de l'Ouest.

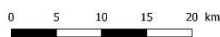
Les nappes de Saint-Gilles et de la Plaine des Palmistes sont fortement déficitaires ; les minimums de saison sont atteints aux piézomètres S1 Chemin Carosse à Saint-Gilles et S1 Petite Plaine à la Plaine des Palmistes.

### L'eau souterraine

- Etat quantitatif
- ▲ très excédentaire
  - ◆ excédentaire
  - ▼ normal
  - ▲ déficitaire
  - ◆ très déficitaire

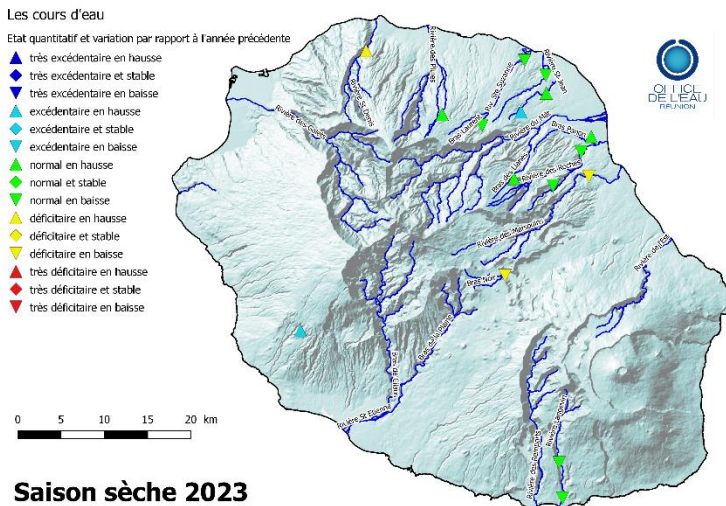


### Saison des pluies 2023

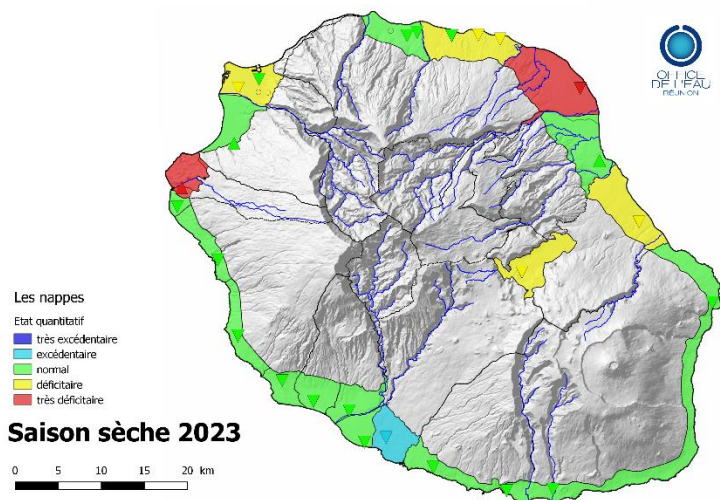


### Variation par rapport à la saison précédente

- ▲ Niveau en hausse
- ◆ Niveau stable
- ▼ Niveau en baisse
- Pas de données



### Saison sèche 2023



### Saison sèche 2023

#### Variation par rapport à la saison précédente

- ▲ Niveau en hausse
- ◆ Niveau stable
- ▼ Niveau en baisse
- Pas de données

## 6. MIEUX CONNAÎTRE LA BIODIVERSITÉ AQUATIQUE POUR LA PROTÉGER

### 6.1. Des eaux côtières en bon état écologique mais des évolutions à surveiller.

Tous les 3 ans, l'évaluation de l'état écologique du milieu marin s'attache à l'étude du benthos de substrats meubles, macrofaune vivant dans les sédiments au large des côtes de La Réunion.

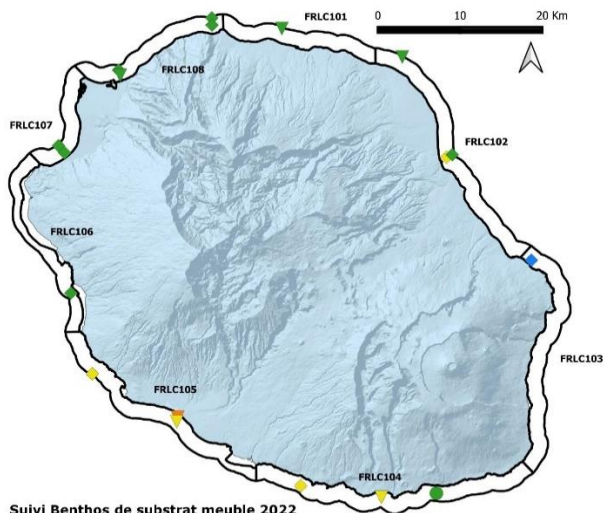
L'évaluation du milieu marin se conçoit à partir de la qualité des sédiments et de l'étude des communautés benthiques évaluées par des indices de qualité adaptés au contexte Réunion, de la composition taxonomique et de la structure des peuplements.

Le contexte pluviométrique de la saison sèche, période de mai 2023 à novembre 2023, affiche un excédent moyen de 30%, classé au 8<sup>ème</sup> rang sur 53 ans et marqué par un mois de novembre 2023 le plus pluvieux enregistré à La Réunion avec presque 3 fois la normale.

Cette pluviométrie est favorable au maintien en état normal à excédentaire des rivières.

Concernant l'eau souterraine, les niveaux des nappes sont en baisse par rapport à 2022. Cette baisse générale s'explique par l'absence d'évènements pluvieux majeurs durant la saison des pluies 2023.

En ce qui concerne la salinité des nappes, une légère hausse de la conductivité est observée à l'Etang Salé en saison sèche 2023. Les concentrations en chlorures restent élevées au captage Fond Petit Louis à Saint-Leu ; une légère amélioration est cependant constatée.



Suivi Benthos de substrat meuble 2022

- |                 |                          |
|-----------------|--------------------------|
| ● Très bon état | ▲ Hausse de la note      |
| ● Bon état      | ◊ Note inchangée         |
| ● Etat moyen    | ▼ Baisse de la note      |
| ● Etat médiocre | ◊ Nouvelle station       |
| ● Mauvais état  | ✱ Station sans référence |

En 2022, 6 masses d'eau côtière sur les 8 étudiées sont en bon ou en très bon état. Seules les masses d'eau côtière de Saint-Louis et Saint-Joseph sont classées en état moyen.

Ce résultat satisfaisant doit intégrer la tendance à la dégradation mise en évidence par la variation du ratio de stations en état bon et très bon de 76% en 2019 à 66% en 2022 ; six stations de mesure, sur les 18 observées, sont concernées par un abaissement de la qualité de leur état entre ces deux campagnes.

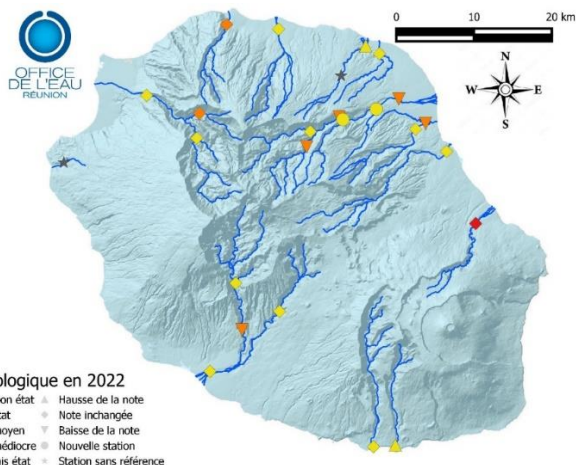
L'analyse des sédiments indique une stabilité à un niveau favorable pour les paramètres visés, à savoir la granulométrie, le taux de matière organique et la teneur en carbonate de calcium.

Un enrichissement modéré en matières organiques et particules fines est noté sur les stations « Saint-André » et « Saint-Louis » sous l'effet des pressions anthropiques sur les bassins versants adjacents.

## 6.2. L'état biologique des cours d'eau tarde à s'améliorer.

La qualité biologique des rivières est évaluée par l'analyse des populations de poissons, de macro-invertébrés benthiques et de diatomées de 25 sites échantillonnés en période d'étiage sur les 13 rivières pérennes. 80% des stations sont dégradées par les compartiments « poissons » et « macro-invertébrés ».

Pour la première fois depuis le début du suivi en 2000, une station est dégradée du bon état par le compartiment « diatomées ».



Etat biologique en 2022

● Très bon état	▲ Hausse de la note
● Bon état	◊ Note inchangée
● Etat moyen	▼ Baisse de la note
● Etat médiocre	◊ Nouvelle station
● Mauvais état	✱ Station sans référence

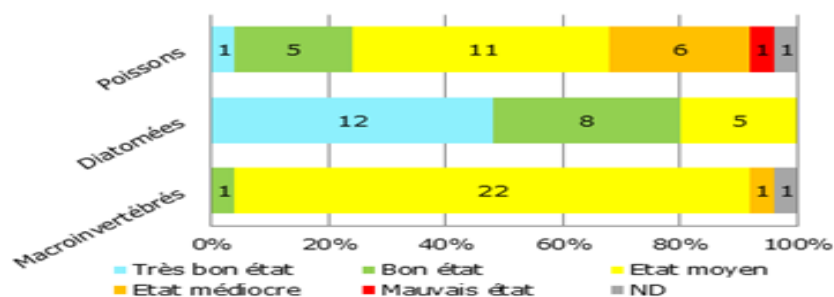
A l'issue de la campagne 2022, l'état biologique des rivières se caractérise de la manière suivante :

- Etat très bon ou bon : 0 station ;
- Etat moyen : 15 stations ;
- Etat médiocre : 7 stations ;
- Etat mauvais : 1 station ;

Les populations des 2 espèces de bichiques s'améliorent très légèrement en 2022 après une année 2021 historiquement faible.

Les autres espèces piscicoles et les macrocrustacés montrent également des recrutements en amélioration.

Distribution des 25 stations par classe de qualité en 2022



## 7. L'ORGANISATION AGILE DES ACTIVITÉS



2023 marque le vingtième anniversaire de l'Office de l'eau Réunion.

Depuis un an, l'Office de l'eau Réunion a aménagé dans de nouveaux locaux situés **33 impasse Henri Guillaumet, Bois de Nèfles, 97411 Saint-Paul**.

Ces locaux, conçus de manière durables, en termes énergétique, de préservation de l'endémicité de la flore et d'intégration dans l'environnement typique de l'île de La Réunion, concourent également au confort des collaborateurs de l'Office de l'eau.

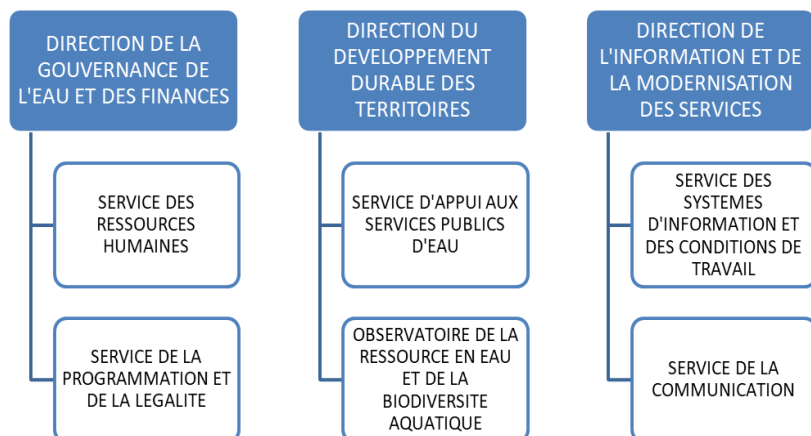
La qualité de l'installation est récompensée par la remise du premier « Trophée Prêt Vert » Réunion de la Banque Postale récompensant l'engagement en faveur de la transition écologique.



Remise du Trophée vert, le 21 mars 2023

## 7.1. La gestion humaine et financière des effectifs.

**39 postes** sont prévus au tableau des effectifs de l'Office de l'eau : 35 sont pourvus, 2 sont en cours de recrutement et 2 sont vacants suite au détachement pour stage d'agents déjà fonctionnaires.



Un agent contractuel renforce pour 2 mois le service en charge de l'accueil des publics.

Les modalités d'apprentissage se poursuivent pour la neuvième année avec l'accueil d'un étudiant en licence professionnelle à l'Université de La Réunion.

Un contrat de projet démarre dans le cadre du partenariat entre l'Office de l'eau et le Département pour une gestion partagée des ressources en eau.

L'effectif total est composé de 12 femmes et 25 hommes ; la filière technique représente 81% de l'effectif du fait de la nature des missions de l'Office de l'eau.

L'établissement reste engagé vers la formation des étudiants : 9 stagiaires sont mis en situation professionnelle pour un total de 68 semaines.

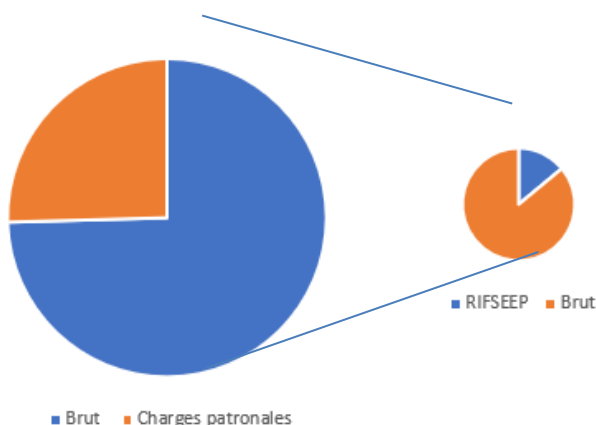
L'année 2023 est marquée par un renouvellement de l'équipe de Direction avec la nomination du nouveau Directeur général, suite au départ à la retraite du Directeur général en poste depuis 2006, et la prise de poste d'une Directrice du développement durable des territoires.

Le plan pluriannuel de formation validé en 2021 fixe les repères pour accéder aux attentes de compétence des agents, concernant plus particulièrement la mobilisation du compte personnel de formation.

En 2023, 24 agents suivent au moins une formation, et le nombre total de jours de formation s'élève à 101 jours, essentiellement dans le cadre de formations de professionnalisation tout au long de la carrière.

La masse salariale se chiffre à **2,57 millions d'euros** en 2023, dont 1,5 million d'euros bénéficiant directement au personnel.

Le régime indemnitaire lié aux fonctions, sujétions, expertise, engagement professionnel (RIFSEEP) représente plus de 16% de la rémunération brute des agents.



## 7.2. Concilier le développement de la personne avec les activités professionnelles.

Les modalités de travail instituées à l'Office dès 2018 et revisitées au sortir de la crise sanitaire s'inscrivent dans le cadre de l'amélioration de la qualité de vie au travail et représentent une nouvelle



forme d'organisation du travail permettant de mieux concilier vie professionnelle et personnelle. Pour la collectivité, elles représentent un moyen de moderniser la politique des ressources humaines.

Le télétravail, notamment, permet de répondre à la fois aux exigences d'efficacité professionnelle, de qualité de vie au travail, d'équilibre entre la vie personnelle et les activités professionnelles, et aux considérations environnementales par la réduction du nombre des déplacements.

Depuis 2022, le forfait télétravail et le forfait mobilités durables pour les agents ayant opté une solution de mobilité « douce » participent à cet équilibre. Les agents bénéficient également de prestations sociales servies par le Comité national d'actions sociales auquel l'Office a adhéré en 2022.

En 2023, la mise en place du coffre-fort numérique pour les bulletins de salaires est un pas de plus vers une démarche de dématérialisation de nos actes et procédures.

L'accessibilité aux données et les échanges d'informations sont ainsi d'une importance capitale pour les activités de l'Office de l'eau, en rapport avec la flexibilité du temps et des lieux de travail largement mise en œuvre au sein des équipes de l'Office de l'eau.

#### **FOCUS : Digitalisation durable des activités**

- Les enjeux sont d'assurer l'intégrité des données et des systèmes d'information, de sécuriser, d'organiser et de faciliter leur disponibilité permanente ; dans ce but, les dispositifs comme le réseau virtuel privé (VPN), la visioconférence, le réseau social d'entreprise, associés à des formations et à des protocoles de bonne utilisation, sont mis à disposition et font l'objet d'amélioration continue.
- Les agents sont régulièrement sensibilisés aux cyber-risques tels que le phishing, le ransomware, qui sont en constante augmentation et constituent le principal danger inhérent à la digitalisation des activités.
- Dans le cadre du plan France Relance, l'appui technique de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information renforce l'intégrité des systèmes, notamment par la mise en place d'outils (EDR, anti-spams...etc) en adéquation avec les dernières générations de cyber risques.

L'Office organise **le développement personnel de ses collaborateurs** selon une approche globale et intégrée ; une collaboratrice a pour mission de faciliter la communication interne et de stimuler la cohésion de groupe.

L'animation sociale des équipes est également mise à profit pour inciter aux comportements respectueux de l'environnement : usage de contenants durables ; réutilisation des matières et tri des déchets ; utilisation des appareils électriques concourant à la transition énergétique...

La prévention des risques, en particulier d'ordre psychosocial, est consolidée en partenariat avec le Centre de gestion de la fonction publique de La Réunion et s'appuie sur les cycles de formation mise en œuvre grâce à l'agente de prévention dédiée à ces questions.